

**Cu
Pb, Zn
Ag, Au**

**Ressources
BRUNSWICK inc.**

**Cu
Pb, Zn
Ag, Au**

**BRUNSWICK
Resources inc.**

RESSOURCES BRUNSWICK INC. (société d'exploration)

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2020 ET 31 DÉCEMBRE 2019

(en dollars canadiens)

BRUNSWICK RESOURCES INC. (exploration corporation)

FINANCIAL STATEMENTS

DECEMBER 31, 2020 AND DECEMBER 31, 2019

(in Canadian dollars)

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS

États de la situation financière

États de la perte nette et de la perte globale

États des variations des capitaux propres

Tableaux des flux de trésorerie

Notes complémentaires aux états financiers

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

FINANCIAL STATEMENTS

Statements of financial position

Statements of net loss and comprehensive loss

Statements of changes in equity

Statements of cash flows

Notes to financial statements

RESSOURCES BRUNSWICK INC.

RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction sur la divulgation de l'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par la direction et sont en conformité avec les Normes internationales d'information financière ("IFRS") publiées par l'International Accounting Standards Board. La direction est responsable de la préparation, de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers et autres informations financières présentées dans ce rapport annuel. Les autres informations figurant dans ces états financiers sont fondées sur des estimations et des jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin de s'assurer que les états financiers soient présentés fidèlement, à tous égards importants.

Des systèmes de contrôle administratif, comptable et de divulgation interne ont été élaborés et sont maintenues par la direction afin de fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que l'information financière est exacte et fiable.

(signé) Christian Dupont
Président et administrateur

BRUNSWICK RESOURCES INC.

MANAGEMENT'S REPORT

Management's responsibility for financial reporting

The accompanying financial statements have been prepared by management and are in accordance with International Financial Reporting Standards ("IFRS") as issued by the International Accounting Standards Board. The management is responsible for the preparation, integrity and objectivity of the financial statements and other financial information presented in this Report. Other information included in these financial statements are based on estimates and judgments. Management has determined such amounts on a reasonable basis in order to ensure that the financial statements are presented fairly in all material respects.

A system of administrative, internal accounting and disclosure controls have been developed and are maintained by management to provide reasonable assurance that assets are safeguarded, and that financial information is accurate and reliable.

(signed) Christian Dupont
President and director

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de
RESSOURCES BRUNSWICK INC.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société **RESSOURCES BRUNSWICK INC.** (la « Société »), qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2020, et les états de la perte nette et de la perte globale, des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (collectivement appelés les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Continuité d'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers, qui décrit les éléments et conditions qui indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute significatif sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à ce sujet.

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the shareholders of
BRUNSWICK RESOURCES INC.

Opinion

We have audited the accompanying financial statements of **BRUNSWICK RESOURCES INC.** (the 'Corporation'), which comprise the statements of financial position as at December 31, 2020, and the statements of net loss and comprehensive loss, changes in equity, and cash flows for the years then ended and notes to financial statements, including a summary of significant accounting policies (collectively referred to as the "financial statements").

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Corporation as at December 31, 2020, and its financial performance and its cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards ("IFRS") as issued by the International Accounting Standards Board ("IASB").

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the "Auditor's responsibilities for the audit of the financial statements" section of our report. We are independent of the Corporation in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Material uncertainty related to going concern

We draw attention to note 1 to the financial statements, which describes matters and conditions that indicate the existence of a material uncertainty that may cast significant doubt about the Corporation's ability to continue as a going concern. Our opinion is not modified in respect of this matter.

Autre point

Les chiffres comparatifs de l'état de la situation financière au 31 décembre 2019 et les états du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie et les notes connexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée le 30 avril 2020.

Autre information

La direction est responsable des autres informations. Les autres informations comprennent le rapport de gestion déposé auprès des commissions canadiennes des valeurs mobilières concernées.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les autres informations et nous n'exprimons aucune forme de conclusion d'assurance à leur sujet.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à déterminer si les autres informations sont significativement incompatibles avec les états financiers ou nos connaissances obtenues lors de l'audit, ou semblent autrement être matériellement inexactes.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de le signaler dans le rapport de l'auditeur. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Other matter

The comparative figures in the statement of financial position as at December 31, 2019 and the statements of loss and comprehensive loss, changes in equity and cash flow and the related notes for the year ended December 31, 2019 were audited by another auditor who expressed an unmodified opinion on those statements on April 30, 2020.

Other information

Management is responsible for the other information. The other information comprises the Management's Discussion and Analysis filed with the relevant Canadian Securities Commissions.

Our opinion on the financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon.

In connection with our audit of the financial statements, our responsibility is to read the other information identified above and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the financial statements or our knowledge obtained in the audit, or otherwise appears to be materially misstated.

If, in the light of the work we have done on this other information, we conclude that there is a material misstatement in this other information, we are required to report this fact in the auditor's report. We have nothing to report in this regard.

Responsibilities of management and those charged with governance for the financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with IFRS, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Corporation's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Corporation or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Corporation's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities For the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;

Auditor's Responsibilities For the Audit of the Financial Statements (continued)

Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control;
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Corporation's internal control;
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management;
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Corporation's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Corporation to cease to continue as a going concern;

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est David Bédard.



Société de comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountant Company

Brossard, Québec

Le 28 avril 2021
April 28, 2021

Auditor's responsibilities for the audit of the financial statements (continued)

- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

We also provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and to communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

The engagement partner on the audit resulting in this independent auditor's report is David Bédard.

(1) CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A128615
CPA auditor, CA, public accountancy permit No. A128615

RESSOURCES BRUNSWICK INC.

BRUNSWICK RESOURCES INC.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE (en dollars canadiens)

STATEMENTS OF FINANCIAL POSITION AS AT DECEMBER 31 (in Canadian dollars)

	2020	2019 (Ajusté / adjusted – note 5)	1er janvier 2019 January 1st, 2019 (Ajusté / adjusted – note 5)	
ACTIFS				ASSETS
Actifs courants				Current assets
Trésorerie et équivalents de trésorerie	136 403	14 556	14 330	Cash and cash equivalents
Taxes à recevoir	3 108	239	5	Taxes receivable
À recevoir d'une société liée, sans intérêt (note 12)	-	5 315	3 169	Receivable from a related company, without interest (note 12)
Crédit d'impôt relatif aux ressources à recevoir	-	-	5 348	Tax credit related to resources receivables
Autres débiteurs	2 206	2 206	-	Other receivables
	141 717	22 316	22 852	
Actif non courant				Non-current asset
Immobilisations corporelles (note 7)	-	194	277	Fixed assets (note 7)
Total des actifs	141 717	22 510	23 129	Total assets
PASSIFS				LIABILITIES
Passifs courants				Current liabilities
Créditeurs et charges à payer	156 250	117 334	161 658	Accounts payable and accrued liabilities
Provision pour pénalités (note 14)	61 749	55 730	55 730	Provision for penalties (note 14)
Dû à un administrateur, sans intérêt	760	500	500	Due to a director, without interest
Prêts à demande, avec intérêt (note 11)	165 067	150 000	50 000	Demand loans, with interest (note 11)
Total des passifs	383 826	323 564	267 888	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES				SHAREHOLDERS' EQUITY
Capital social (note 8)	3 677 568	3 544 593	3 544 593	Capital stock (note 8)
Surplus d'apport	688 797	688 797	688 797	Contributed surplus
Déficit	(4 608 474)	(4 534 444)	(4 478 149)	Deficit
Total du déficit	(242 109)	(301 054)	(244 759)	Total deficit
Total du passif et du déficit	141 717	22 510	23 129	Total liabilities and deficit

PASSIFS ÉVENTUELS (note 14)

CONTINGENT LIABILITIES (note 14)

Les notes font parties intégrantes des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,

(signé / signed) Christian Dupont, Administrateur - Director
(signé / signed) Mario Colantonio, Administrateur - Director

RESSOURCES BRUNSWICK INC.
BRUNSWICK RESOURCES INC.
**ÉTATS DE LA PERTE NETTE
ET DE LA PERTE GLOBALE
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(en dollars canadiens)**
**STATEMENTS OF NET LOSS
AND COMPREHENSIVE LOSS
YEARS ENDED DECEMBER 31
(in Canadian dollars)**

	2020	2019 (Ajusté / adjusted – note 5)	
	\$	\$	
FRAIS D'ADMINISTRATION			ADMINISTRATIVE EXPENSES
Honoraires professionnels	38 076	36 803	Professional fees
Frais de bureau	769	5 290	Office expenses
Télécommunications	1 060	1 942	Telecommunications
Taxes et permis	90	(2 118)	Taxes and permits
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	14 165	14 482	Registration, listing fees and shareholders' information
Mauvaises créances (note 12)	5 315	-	Bad debts (note 12)
Intérêts, pénalités et frais bancaires	14 361	6 326	Interest and bank expenses
Amortissement des immobilisations corporelles	194	83	Amortization of fixed assets
	<u>74 030</u>	<u>62 808</u>	
AUTRES			OTHERS
Revenus	-	(1 867)	Revenues
Gain sur règlement de dettes	-	(4 646)	Gain on debts settlement
	-	(6 513)	
PERTE AVANT IMPÔTS	74 030	56 295	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Impôts sur le résultat et impôts différés (note 15)	-	-	Income taxes and deferred taxes (note 15)
PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE	<u>74 030</u>	<u>56 295</u>	NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE (note 10)	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE (note 10)
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION	<u>40 278 430</u>	<u>39 880 521</u>	WEIGHTED AVERAGE NUMBER OF SHARES OUTSTANDING

Les notes font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

RESSOURCES BRUNSWICK INC.
BRUNSWICK RESOURCES INC.
ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
(en dollars canadiens)

STATEMENTS OF CHANGES IN EQUITY
(in Canadian dollars)

	Capital social / Capital Stock	Surplus d'apport / Contributed Surplus	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total Equity	
	\$	\$	\$	\$	
Solde au 1^{er} janvier 2019 – tel que précédemment publié	3 544 593	688 797	(4 436 124)	(202 734)	Balance, January 1st, 2019 – as previously reported
Effet cumulatif – Changement de politique comptable des propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation (note 5)			(42 025)	(42 025)	Cumulative effect – Mining properties and exploration and evaluation assets accounting policy change (note 5)
Solde ajusté au 1^{er} janvier 2019	3 544 593	688 797	(4 478 149)	(244 759)	Adjusted balance, January 1st, 2019
Perte nette et perte globale pour l'exercice	-	-	(56 295)	(56 295)	Net loss and comprehensive loss for the year
Solde au 31 décembre 2019	3 544 593	688 797	(4 534 444)	(301 054)	Balance, December 31, 2019
Émission d'actions	137 975			137 975	Issuance of shares
Frais d'émission d'actions	(5 000)			(5 000)	Share issue cost
Perte nette et perte globale pour l'exercice	-	-	(74 030)	(74 030)	Net loss and comprehensive loss for the year
Solde au 31 décembre 2020	3 677 568	688 797	(4 608 474)	(242 109)	Balance, December 31, 2020

Les notes font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

RESSOURCES BRUNSWICK INC.
BRUNSWICK RESOURCES INC.
**TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(en dollars canadiens)**
**STATEMENTS OF CASH FLOWS
YEARS ENDED DECEMBER 31
(in Canadian dollars)**

	2020	2019 (Ajusté / adjusted – note 5)	
	\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			OPERATING ACTIVITIES
Perte nette et perte globale de l'exercice	(74 030)	(56 295)	Net loss and comprehensive loss of the year
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :		-	Items not involving cash:
Amortissement des immobilisations corporelles	194	83	Amortization of fixed assets
Mauvaises créances	5 315	-	Bad debts
Intérêts et pénalités	6 019	-	Interest and penalties
Gain sur règlement de dettes	-	(4 646)	Gain on debts settlement
	(62 502)	(60 858)	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 13)	36 047	(44 264)	Net change in non-cash operating working capital items (note 13)
	(26 455)	(105 122)	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITIES
Crédit d'impôts miniers encaissés	-	5 348	Mining tax credit received
Dû à des administrateurs	260	-	Due to directors
Prêts à demande	15 067	100 000	Demand loans
Émission d'actions, net des frais d'émission	132 975	-	Issuance of share, net of issuance cost
	148 302	105 348	
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	121 847	226	NET CHANGE IN CASH AND CASH EQUIVALENTS
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	14 556	14 330	CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF THE YEAR
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	136 403	14 556	CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF THE YEAR

Les notes font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

La Société, constituée en vertu de la Business Corporations Act (Alberta), se spécialise dans l'acquisition et dans l'exploration de propriétés minières au Canada.

Le siège social de Ressources Brunswick inc. est situé au 101A, avenue Principale, bureau 100, Rouyn-Noranda (Québec), Canada, J9X 4P1. Le titre de la Société est transigé sous le symbole BRU.H à la Bourse de croissance NEX. La négociation des titres de la Société est actuellement suspendue de la Bourse de croissance NEX à la demande de la Société.

La Société n'a pas encore déterminé si ses propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, les risques liés à l'exploration et à l'extraction, les questions relatives à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a enregistré une perte nette de 74 030 \$ (56 295 \$ en 2019). De plus, elle enregistre habituellement des pertes année après année et elle a accumulé un déficit de 4 608 474 \$ au 31 décembre 2020 (4 534 444 \$ au 31 décembre 2019). La Société étant au stade de l'exploration, elle n'a pas de revenu provenant de son exploitation. Conséquemment, la direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions afin de poursuivre ses activités et, malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. En relation avec des conventions d'actions accréditives, la Société n'a pas complété les travaux de prospection et d'évaluation dans les délais statutaires. Au 31 décembre 2020, les travaux de prospection et d'évaluation qui devaient être réalisés avant le 31 décembre 2015 et 2012 se chiffrent cumulativement à environ 140 000 \$. Par ailleurs, comme le montant en défaut est soumis à des pénalités, la Société a comptabilisé un montant cumulatif de pénalités s'élevant à 61 749 \$ au 31 décembre 2020 (55 730 \$ au 31 décembre 2019) (voir note 14). Ce non-respect réglementaire amène un risque fiscal pour les investisseurs concernés et un risque financier pour la Société. Actuellement, la direction de la Société est optimiste à l'effet qu'elle pourra réunir suffisamment de liquidités pour prendre en charge ses passifs financiers actuels provenant de ses engagements.

1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN

The Corporation, incorporated under the Business Corporations Act (Alberta), is engaged in the acquisition and exploration of mining properties in Canada.

Brunswick Resources Inc.'s registered office is located at 101A Principale Avenue, Suite 100, Rouyn-Noranda (Quebec), Canada, J9X 4P1. The stock of the Corporation is trading on NEX Venture Exchange under symbol BRU.H. Trading in the Corporation's securities is currently halted on the NEX Venture Exchange at the request of the Corporation.

The Corporation has not yet determined whether its mining properties have economically recoverable ore reserves. The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Corporation will be influenced by a number of factors, including exploration and extraction risks, regulatory issues, environmental regulations and other regulations.

For the year ended December 31, 2020, the Corporation recorded a net loss of \$74,030 (\$56,295 in 2019). In addition, it recorded habitually losses year after year and has accumulated a deficit amounting to \$4,608,474 as at December 31, 2020 (\$4,534,444 as at December 31, 2019). The Corporation is in exploration stage and it has no revenue from its operating activities. Consequently, management periodically seeks additional forms of financing through the issuance of shares to continue its operations, and despite the fact it has been able in the past, there is no guarantee of success for the future. In relation with flow-through shares agreements, the Corporation did not complete exploration and evaluation expenses in the statutory deadlines. As at December 31, 2020, exploration and evaluation expenses that had to be incurred by December 31, 2015 and 2012 are cumulatively amounting to approximately \$140,000. Furthermore, since the default amount is subject to penalties, the Corporation recorded a cumulative amount of provision of \$61,749 as at December 31, 2020 (\$55,730 as at December 31, 2019) (see note 14). This non-respect leads to a fiscal risk for the concerned investors and a financial risk for the Corporation. Currently, the Corporation's management is optimistic to raise sufficient funds to meet its current financial liabilities from its commitments.

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION (suite)

Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Le 16 novembre 2020, la Société a signé une lettre d'intention exécutoire afin de conclure une acquisition d'entreprise avec POKO Group Ltd. qui résultera en une prise de contrôle inversée de la Société qui pourrait permettre à la Société d'honorer toutes ses créances.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation, conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante de prospection et d'évaluation de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

2- BASES DE PRÉPARATION**Déclaration de conformité**

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

L'émission de ces états financiers a été approuvée et autorisée par le conseil d'administration le 28 avril 2021.

Base d'évaluation

Les états financiers de la Société ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont fondés sur les coûts historiques.

Les états financiers ont été préparés selon le principe de la continuité d'exploitation, ce qui signifie que la Société serait en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs dans le cours normal de ses activités

1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN (continued)

If the management is unable to obtain new funding, the Corporation may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets may be less than amounts reflected in these financial statements.

On November 16, 2020, the Corporation entered into a binding letter of intent to a complete a business transaction with POKO Group Ltd. that will result in a reverse take-over of the Corporation that could allow the Corporation to honor all of its liabilities.

Although the management has taken steps to verify titles of the mining properties in which the Corporation holds an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration and evaluation of these properties, these procedures do not guarantee the Corporation's property title. Property title may be subject to unregistered prior agreements and non-compliant with regulatory requirements.

The accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and liquidation of liabilities during the normal course of operations and do not reflect the adjustments to the carrying values of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and statement of financial position classifications that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

BASIS OF PREPARATION**Statement of compliance**

These financial statements are prepared in accordance with International Financial Reporting Standards ("IFRS") as issued by the International Accounting Standards Board ("IASB").

These financial statements were approved and authorized for issue by the Board of Directors on April 28, 2021.

Basis of measurement

These financial statements have been prepared on the historical cost basis.

The financial statements have been prepared on a going concern basis, meaning the Corporation would be able to realize its assets and discharge its liabilities in the normal course of action.

2- BASES DE PRÉPARATION (suite)**Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation**

La monnaie de présentation et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités.

3- APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES**IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur****Amendements à IAS 1 - Classement des passifs comme courants ou non courants**

Les amendements à IAS 1 affectent uniquement la présentation des passifs comme courants ou non courants dans l'état consolidé de la situation financière et non le montant ou le moment de la comptabilisation de tout actif, passif, produit ou charge, ou les informations divulguées sur ces éléments.

Les amendements précisent que le classement des passifs comme courants ou non courants est basé sur des droits qui existent à la fin de la période, précisent que le classement n'est pas affecté par les attentes quant à savoir si une entité exercera son droit de différer le règlement d'un responsabilité civile, expliquent que des droits existent si les obligations sont respectées à la fin de la période et introduisent une définition du terme « règlement » pour préciser que le règlement fait référence au transfert à la contrepartie d'espèces, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou prestations de service.

Les modifications sont appliquées rétrospectivement pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023, une application anticipée étant autorisée.

La Société est présentement à évaluer l'impact de ces amendements sur ses états financiers.

Améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020

Les améliorations annuelles comprennent des modifications aux normes suivantes :

IFRS 9 Instruments financiers

L'amendement précise qu'en appliquant le critère des « 10 pour cent » pour évaluer s'il faut décomptabiliser un passif financier, une entité inclut uniquement les frais payés ou reçus entre l'entité (l'emprunteur) et le prêteur, y compris les frais payés ou reçus par l'une ou l'autre entité ou le prêteur pour le compte de l'autre.

L'amendement est appliqué de manière prospective aux modifications et aux échanges intervenus à compter de la date à laquelle l'entité applique l'amendement pour la première fois.

2- BASIS OF PREPARATION (continued)**Functional and presentation currency**

The reporting currency and the currency of all operations of the Corporation is the Canadian dollar, since it represents the currency of the primary economic environment in which the Corporation operates.

3- APPLICATION OF NEW AND REVISED IFRS**New and Revised IFRS in Issue but not yet Effective****Amendments to IAS 1 – Classification of Liabilities as Current or Non-current**

The amendments to IAS 1 affect only the presentation of liabilities as current or non-current in the statement of financial position and not the amount or timing of recognition of any asset, liability, income or expenses, or the information disclosed about those items.

The amendments clarify that the classification of liabilities as current or non-current is based on rights that are in existence at the end of the reporting period, specify that classification is unaffected by expectations about whether an entity will exercise its right to defer settlement of a liability, explain that rights are in existence if covenants are complied with at the end of the reporting period, and introduce a definition of 'settlement' to make clear that settlement refers to the transfer to the counterparty of cash, equity instruments, other assets or services.

The amendments are applied retrospectively for annual periods beginning on or after January 1st, 2023, with early application permitted.

The Corporation is assessing the impact of these amendments on its financial statements.

Annual Improvements to IFRS Standards 2018–2020

The Annual Improvements include amendments to the following Standards:

IFRS 9 Financial Instruments

The amendment clarifies that in applying the "10 per cent" test to assess whether to derecognise a financial liability, an entity includes only fees paid or received between the entity (the borrower) and the lender, including fees paid or received by either the entity or the lender on the other's behalf.

The amendment is applied prospectively to modifications and exchanges that occur on or after the date the entity first applies the amendment.

3- APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES (suite)

IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur (suite)

Améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020 (suite)

La modification est en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022, une application anticipée étant autorisée.

IFRS nouvelles et révisées, adoptées au cours de l'exercice

Amendements à IAS 1 – Présentation des états financiers et IAS 8 – Méthodes comptables, changements d'estimations et erreurs

En octobre 2018, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ont publié des amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers » et IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations et erreurs ». Ces amendements font état de changements mineurs à la définition de « significativité » et rendent de manière plus conforme la définition entre toutes les normes IFRS. Le concept de significativité est utilisé dans le jugement en lien avec la préparation des états financiers. La Société a procédé à l'application prospective de ces amendements en date du 1^{er} janvier 2020.

L'adoption de ces amendements n'a pas eu un impact significatif sur les états financiers.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, sauf indication contraire.

Instruments financiers

Comptabilisation et décomptabilisation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée en fonction des coûts de transaction, le cas échéant.

3- APPLICATION OF NEW AND REVISED IFRS (continued)

New and Revised IFRS in Issue but not yet Effective (continued)

Annual Improvements to IFRS Standards 2018–2020 (continued)

The amendment is effective for annual periods beginning on or after January 1st, 2022, with early application permitted.

New and Revised IFRS, adopted during the year ended

Amendments to IAS 1 - Presentation of financial statements and IAS 8 - Accounting policies, changes in accounting estimates and errors

In October 2018, the International Accounting Standards Boards ("IASB") issued amendments to IAS 1 "Presentation of financial statements" and IAS 8 "Accounting policies, changes in accounting estimates and errors". The amendments make minor changes to the definition of the term "material" and align the definition across all IFRS Standards. Materiality is used in making judgements related to the preparation of financial statements. The Company prospectively adopted the amendments on January 1st, 2020.

The adoption of these amendments did not have a significant impact on the financial statements.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

The accounting policies set out below have been applied consistently to all periods presented in these financial statements, unless otherwise indicated.

Financial Instruments

Recognition and Derecognition

Financial assets and financial liabilities are recognized when the Corporation becomes a party to the contractual dispositions of the financial instrument.

Financial assets and financial liabilities are measured initially at fair value adjusted for transaction costs, if applicable.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)****Comptabilisation et décomptabilisation (suite)**

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à un actif financier arrivent à expiration, ou lorsqu'un actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Le classement des instruments financiers selon IFRS 9 repose sur le modèle d'affaires de l'entité et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif ou du passif financier.

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes :

- au coût amorti;
- à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

Pour les périodes considérées, la Société ne détient aucun actif financier classé dans la catégorie de la JVRN.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers.

Évaluation ultérieure des actifs financiers

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils répondent aux conditions suivantes:

- Ils sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, le montant à recevoir d'une société liée et les autres débiteurs font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Financial Instruments (continued)****Recognition and Derecognition (continued)**

Financial assets are derecognized when the contractual rights to the cash flows from the financial asset expire, or when the financial asset and all substantial risks and rewards are transferred. A financial liability is derecognized when it is extinguished, discharged, cancelled or when it expires.

Under IFRS 9, the classification depends on the entity's business model for managing the financial asset and the cash flow characteristics of the asset or liability.

Classification and Initial Valuation of Financial Assets

For the purpose, financial assets are classified into the following categories:

- at amortized cost;
- at fair value through profit or loss (FVTPL).

For the periods considered, the Corporation does not hold any financial assets classified in the category of FVTPL.

All income and expenses relating to financial assets recognized in profit or loss are presented in finance costs or financial income.

Subsequent Valuation of Financial Assets

Financial assets are measured at amortized cost if they meet the following conditions:

- They are held according to an economic model whose purpose is to hold financial assets in order to collect the contractual cash flows;
- The contractual terms of the financial assets give rise to cash flows that correspond solely to repayments of principal and interest payments on the principal outstanding.

After initial recognition, they are measured at amortized cost using the effective interest rate method. The update is omitted if its effect is not significant. Cash and cash equivalents, the amount receivable from a related company and other receivables are included in this category of financial instruments.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)****Dépréciation des actifs financiers**

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent davantage d'informations de nature prospective, soit le modèle des pertes de crédit attendues, lequel remplace le modèle des pertes subies d'IAS 39.

La comptabilisation de pertes de crédit n'est plus tributaire de l'identification d'un événement générateur de pertes de crédit par la Société. Cette dernière doit plutôt tenir compte d'un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier correspondant.

Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les créanciers et charges à payer, le dû à des administrateurs, le dû à des sociétés liées et les prêts à demande.

Subséquemment, les passifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts et, le cas échéant, les variations de la juste valeur d'un instrument comptabilisées en résultat net sont présentées dans les charges financières ou dans les produits financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les placements temporaires ayant une échéance initiale égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Financial Instruments (continued)****Impairment of Financial Assets**

The impairment disposition in IFRS 9 use more forward-looking information, the expected credit loss impairment model, which replaces the IAS 39 loss model.

The recognition of credit losses is no longer dependent of the identification of a credit loss event by the Corporation. The latter should instead take into account a wider range of information for the assessment of credit risk and the assessment of expected credit losses, including past events, current circumstances, reasonable and justifiable forecasts that affect expected recoverability of future cash flows of the financial instrument.

The amount of expected credit losses is updated at each reporting date to reflect changes in credit risk since the initial recognition of the respective financial instrument.

Classification and Measurement of Financial Liabilities

The Corporation's financial liabilities include accounts payable and accrued liabilities, the due to directors, the due to related companies and demand loans.

Subsequently, the financial liabilities are measured at amortized cost using the effective interest method.

Interest expenses and, as the case may be, changes in the fair value of an instrument recognized in profit or loss are presented in finance costs or financial income.

Cash and Cash Equivalents

The Corporation presents cash and temporary investments with original maturities of three months or less from acquisition date in cash and cash equivalents.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en recourant à la méthode dégressive au taux indiqué ci-après :

Équipements informatiques

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Fixed Assets

Fixed assets are accounted for at historical cost less any accumulated depreciation and any accumulated impairment losses. Amortization of fixed assets is based using declining method at the following rate:

**Taux
Rates**

30 %

Computer equipments

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

Impairment of Long-Lived Assets

Long-lived assets are tested for impairment whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs for sale and its value in use (present value of the future cash flows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount.

Dépenses d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation (« E&E ») comprennent les droits dans des propriétés minières, payés ou acquis par un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche initiale de gisements ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'informations sur les dépôts minéralisés existants.

Mining Properties and Exploration and Evaluation expenditures

Exploration and evaluation (E&E) expenditures include rights in mining properties and costs related to the initial search for mineral deposits with economic potential. Costs incurred before the legal right to undertake exploration and evaluation activities are recognized in net income (loss) when they are incurred.

Les dépenses d'E&E comprennent aussi les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai telles que les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Les dépenses relatives aux activités d'E&E sont passées en charge lorsqu'elles sont engagées.

E&E expenditures also include costs associated with prospecting, sampling, trenching, drilling and other work involved in searching for ore such as topographical, geological, geochemical and geophysical studies. Expenditures relating to E&E activities are expensed as incurred.

Les dépenses d'E&E reflètent les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration. Les dépenses d'E&E incluent le coût pour :

E&E include costs related to establishing the technical and commercial viability of extracting a mineral resource. E&E include the cost of:

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Dépenses d'exploration et d'évaluation (suite)**

- Établir le volume et la teneur des gisements par des activités de forage de carottes, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un gisement qui est classé comme étant une ressource minérale ou une réserve prouvée et probable;
- Déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement, incluant le procédé de séparation pour les propriétés minières de la Société;
- Les activités relatives aux permis; et
- Les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité finale.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont comptabilisées dans l'état du résultat net et du résultat global jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale soient établies pour soutenir le développement futur de la propriété.

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Provisions et passif éventuel

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront par une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Mining Properties and Exploration and Evaluation expenditures (continued)**

- establishing the volume and grade of deposits through drilling of core samples, trenching and sampling activities
- in an ore body that is classified as either a mineral source or a proven and probable reserve;
- studies related to surveying, transportation and infrastructure requirements;
- permitting activities; and
- economic evaluations to determine whether development of the mineralized material is commercially justified, including scoping, prefeasibility and final feasibility studies.

The E&E expenses are recorded in the statement of loss and comprehensive loss until such time as the technical feasibility and commercial viability has been established that supports the future development of the property.

NSR Royalties

The NSR royalties are generally not accounted for when acquiring a mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

Provisions and Contingent Liabilities

Provisions are recognized when present obligations as a result of a past event will probably lead to an outflow of economic resources from the Corporation and amounts can be estimated reliably. Timing or amount of the outflow may still be uncertain. Provisions are measured at the estimated expenditure required to settle the present obligation, based on the most reliable evidence available at the reporting date, including the risks and uncertainties associated with the present obligation. Provisions are discounted when the time value of money is significant.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Provisions et passif éventuel (suite)**

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration pourrait être comptabilisée à l'état de la situation financière.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises. Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Au 31 décembre 2020, une provision d'un montant 61 749 \$ (55 730 \$ au 31 décembre 2019) est comptabilisée en relation avec des pénalités pour le non-respect des conventions d'actions accréditatives (voir note 14).

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La Société comptabilise la charge de rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Provisions and Contingent Liabilities (continued)**

The Corporation's operations are governed by government environment protection legislation. Environmental consequences are difficult to identify in terms of amounts, timetable and impact. As of the reporting date, management believes that the Corporation's operations are in material compliance with current laws and regulations. Site restoration costs currently incurred are negligible. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource will have been demonstrated, a restoration provision may be recognized in the statement of financial position.

In those cases where the possible outflow of economic resources as a result of present obligations is considered improbable or remote, no liability is recognized, unless it was assumed in the course of a business combination. All provisions are reviewed at each reporting date and adjusted to reflect the current best estimate. As at December 31, 2020, a provision amounting to \$61,749 (\$55,730 as at December 31, 2019) was recorded in relation to penalties for non-respect of flow-through shares agreements. (see Note 14).

Share-Based Compensation

The Corporation accounts for share-based compensation over the vesting period of the rights to stock options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

Equity-Settled Share-Based Payment Transactions

For transactions with parties other than employees, the Corporation measures the goods or services received, and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Corporation cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their value, and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Actions accréditatives**

La Société considère qu'une émission d'actions accréditatives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditatives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles dans l'état de la perte nette et de la perte globale et la valeur fiscale de ces dépenses.

Bons de souscription

Dans le cadre d'opérations de financements, la Société peut octroyer des bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action à un prix fixé lors de l'octroi pendant une période de temps donnée. La Société détermine d'abord une valeur à la composante en actions selon le cours boursier à la date de clôture du financement. Pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis, la Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes. Par la suite, les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription, au moyen de la méthode des justes valeurs relatives.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en diminution du capital social dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Perte de base par action et diluée

La perte nette de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte nette par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte nette de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Flow-Through Shares**

The Corporation considers that the issue of flow-through shares is in substance an issue of common shares and the sale of tax deductions. The sale of tax deductions is measured using the residual method. At the time the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liabilities in the statement of financial position. When eligible expenditures are incurred (as long as there is the intention to renounce them), the sale of tax deductions is recognized in the income statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures in the statement of net loss and comprehensive loss and its tax base.

Warrants

Under financing activities, the Corporation may grant warrants. Each warrant entitles its holder to purchase one share at a price determined at grant for a certain period of time. The Corporation determines at first the value of shares component according to the stock market price at the closing date of the financing. To determine the fair value of warrants issued, the Corporation uses the Black-Scholes pricing model. Thereafter, proceeds from issued units are allocated between shares and warrants using the relative fair value method.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as a reduction of capital stock in the year in which they are incurred.

Basic and Diluted Loss per Share

The basic net loss per share is calculated using the weighted average of shares outstanding during the year. The diluted net loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic net loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Impôts sur le résultat et impôts différés**

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qui est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société réestime les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

Constatation des revenus

La Société constate ses autres revenus lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition et l'exploration de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Income Taxes and Deferred Taxes**

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred income results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year and which, expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are expected to be recovered or settled. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date.

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be used. At the end of each reporting period of financial information, the Corporation reassesses the tax deferred asset not recognized. Where appropriate, the Corporation records a tax deferred asset that had not been recorded previously to the extent it has become probable that future taxable profits will recover the tax deferred asset.

Revenue Recognition

Other revenues are recognized when there is convincing evidence of the existence of an agreement, as the price is fixed or determinable and collection is reasonably assured.

Segment Disclosures

The Corporation currently operates in a single segment: the acquisition and exploration of mining properties. All of the Corporation's activities are conducted in Canada.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs**

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Jugement important de la direction

Le paragraphe qui suit traite des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Continuité de l'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes de prospection et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances.

5- CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

La Société a historiquement capitalisé les dépenses liées à ses propriétés minières et aux activités de prospection et d'évaluation après qu'elles aient atteint un certain stade, en vertu d'IFRS 6 - Prospection et évaluation des ressources minières.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2020, la Société a apporté volontairement un changement à sa politique comptable relativement aux propriétés minières et aux activités de prospection et d'évaluation. La nouvelle politique comptable indique que les dépenses de prospection et d'évaluation seront comptabilisées aux états de la perte nette et de la perte globale jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du développement futur de la propriété soient établies, et que ce développement de la propriété reçoive l'approbation du conseil d'administration.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions**

The preparation of financial statements in accordance with IFRS requires management to make estimates and assumptions that affect the application of accounting policies as well as the carrying amount of assets, liabilities, revenues and expenses. Actual results may differ from those estimates.

The estimate and underlying assumptions are reviewed regularly. Any revision to accounting estimate is recognized in the period during which the estimate is revised and in future periods affected by these revisions.

Significant Management Judgment

The following are significant management judgments in applying the accounting policies of the Corporation that have the most significant effect on the financial statements.

Going Concern

The assessment of the Corporation's ability to continue as a going concern and to raise sufficient funds to pay for its ongoing operating expenditures, meets its liabilities for the ensuing year and to fund planned and contractual exploration and evaluation programs, involves judgments based on historical experience and other factors including expectation of future events that are believed to be reasonable under the circumstances.

5- CHANGE IN ACCOUNTING POLICY

The Corporation has historically capitalized expenditures from these mining properties and exploration and evaluation activities after they had reached a certain stage under IFRS 6 – Exploration and Evaluation of Mineral Resources.

In the third quarter of the year 2020, the Corporation adopted a voluntary change in accounting policy with respect to mining properties and explorations and evaluations expenses. The Company's new policy is to expense mining properties and exploration and evaluation expenses in the statements of net loss and comprehensive loss until such time as the technical feasibility and commercial viability has been established that supports the future development of the property, and such development receives the Board of Directors approval.

5- CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE (suite)

La Société a déterminé que ce changement volontaire de politique comptable donnera des états financiers résumés intermédiaires et des informations plus pertinentes tout en amenant la Société au diapason avec ses pairs qui ont une méthode comptable similaire.

Ce changement a été mis en place pour toutes les propriétés minières et les activités de prospection et d'évaluation sur toutes les propriétés de la Société.

Conformément à la méthode comptable précédente, la Société était tenue d'effectuer une évaluation de la dépréciation de la valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation. Au 30 septembre 2020, certains indicateurs de dépréciation avaient été pris en compte et pourraient avoir entraîné une perte de valeur. Toutefois, aucun test de dépréciation n'était requis compte tenu du changement de politique adopté par la Société.

En vertu d'IAS 8 – Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs, le changement de politique comptable a été fait rétroactivement et les comparables ont été ajustés pour toutes les périodes présentées, comme si la politique avait toujours été en place. Les changements considèrent aussi les impacts reliés aux passifs d'impôts différés.

Les tableaux suivants présentent l'incidence de la modification de la méthode comptable pour les lignes des états financiers ajustées :

Ajustements aux états de la situation financière :

5- CHANGE IN ACCOUNTING POLICY (continued)

The Corporation has determined that such voluntary change in accounting policy results in condensed interim financial statements providing more relevant information as well as bringing the Corporation in line with a similar accounting policy adopted by its peers.

This change has been applied to all the Corporation's mining properties and exploration and evaluation activities.

Under the previous accounting policy, the Corporation was required to perform an impairment assessment on the carrying value of the exploration and evaluation assets. As of September 30, 2020, certain impairment indicators were noted, and may have resulted in an impairment charge, however, no impairment test was required given the change in policy adopted by the Corporation.

In accordance with IAS 8 – Accounting policies, changes in accounting estimates and errors, the change in accounting policy has been made retrospectively and the comparatives have been adjusted accordingly to all periods presented, as if the policy had always been applied. The change also considers impact from deferred tax liability aspects.

The following tables summarises the impact of the change in accounting policy on affected line items within the Company's financial statements:

Adjustments to the statements of financial position:

	Au 1 ^{er} janvier 2019 / As at January 1 st , 2019	Ajustements / Adjustments	Au 1 ^{er} janvier 2019 / As at January 1 st , 2019
	Précédemment publié / Previously stated		Ajusté / Adjusted
Actifs de prospection et d'évaluation / Exploration and evaluation assets	\$ 42 025	\$ (42 025)	\$ -
Déficit / Deficit	(4 436 124)	(42 025)	(4 478 149)

RESSOURCES BRUNSWICK INC.

BRUNSWICK RESOURCES INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019
(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2020 AND 2019
(in Canadian dollars)

5- CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE (suite)

Ajustements aux états de la situation financière: (suite)

	Au 31 décembre 2019 / As at December 31, 2019	Ajustements / Adjustments	Au 31 décembre 2019 / As at December 31, 2019
	Précédemment publié / Previously stated		Ajusté / Adjusted
	\$	\$	\$
Actifs de prospection et d'évaluation / Exploration and evaluation assets	25 500	(25 500)	-
Déficit / Deficit	(4 508 944)	(25 500)	(4 534 444)

Ajustements aux états de la perte nette et de la perte globale

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	Précédemment publié / Previously stated	Ajustements / Adjustments	Ajusté / Adjusted
Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation / Impairment of exploration and evaluation assets	16 525	(16 525)	-
Perte nette et globale / Net loss and comprehensive loss	(72 820)	16 525	56 295
Perte nette par action de base et diluée / Basic and diluted net loss per share	0,00	0,00	0,00

6- IMPACTS DU COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré l'épidémie d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde. Les mesures prises pour contenir la propagation du virus, notamment les interdictions de voyager, les quarantaines, la distanciation sociale et les fermetures de services non essentiels pendant une certaine période, ont provoqué des perturbations importantes dans les entreprises du monde entier, entraînant un ralentissement économique. Les marchés boursiers mondiaux ont également connu une grande volatilité. Il y a eu des fermetures d'entreprises et une réduction substantielle de l'activité économique dans un grand nombre de pays. La direction surveille de près la situation en diminuant les coûts là où elle le peut et croit que toute perturbation peut être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de la perturbation. Il n'y avait pas d'autre incidence importante sur les activités de la Société à la date des présents états financiers.

5- CHANGE IN ACCOUNTING POLICY (continued)

Adjustments to the statements of financial position:
(continued)

	Au 31 décembre 2019 / As at December 31, 2019	Ajustements / Adjustments	Au 31 décembre 2019 / As at December 31, 2019
	Précédemment publié / Previously stated		Ajusté / Adjusted
	\$	\$	\$
Actifs de prospection et d'évaluation / Exploration and evaluation assets	25 500	(25 500)	-
Déficit / Deficit	(4 508 944)	(25 500)	(4 534 444)

Adjustments to the statements of net loss and comprehensive loss

For the year ended December 31, 2019

	Précédemment publié / Previously stated	Ajustements / Adjustments	Ajusté / Adjusted
Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation / Impairment of exploration and evaluation assets	16 525	(16 525)	-
Perte nette et globale / Net loss and comprehensive loss	(72 820)	16 525	56 295
Perte nette par action de base et diluée / Basic and diluted net loss per share	0,00	0,00	0,00

6- INCIDENCE OF COVID-19

In March 2020, the World Health Organization declared the outbreak of a novel coronavirus (COVID-19) as a global pandemic, which continues to spread in Canada and around the world. Measures taken to contain the spread of the virus, including travel bans, quarantines, social distancing, and closures of non-essential services for some period have triggered significant disruptions to businesses worldwide, resulting in an economic slowdown. Global stock markets have also experienced great volatility. There have been business closures and a substantial reduction in economic activity in a large number of countries. Management is closely monitoring the situation by diminishing costs where it can and believes that any disturbance may be temporary; however, there is uncertainty about the length and potential impact of the disturbance. Beside the fact that longer delays are to be expected for upcoming sales and purchases transactions, there was no other material impact on the Company's operations at the date of these financial statements.

RESSOURCES BRUNSWICK INC.

BRUNSWICK RESOURCES INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019
(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2020 AND 2019
(in Canadian dollars)

7- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

7- FIXED ASSETS

Équipements informatiques
/ Computer Equipments

\$

Coût / Cost

Solde au 31 décembre 2019 et 2020/
Balance as at December 31, 2019 and 2020 **4 161**

Cumul de l'amortissement / Accumulated Amortization

Solde au 31 décembre 2019 /
Balance as at December 31, 2019 **3 967**

Amortissement / Amortization 194

Solde au 31 décembre 2020
Balance as at December 31, 2020 **4 161**

Valeur nette comptable / Net Book Value

Solde au 31 décembre 2019 /
Balance as at December 31, 2019 **194**

Solde au 31 décembre 2020 /
Balance as at December 31, 2020 **-**

8- CAPITAL SOCIAL

8- CAPITAL STOCK

Autorisé / Authorized

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale / Unlimited number of common shares without par value

Les mouvements dans les actions ordinaires de la Société se détaillent comme suit: / Changes in Corporation's common shares were as follows:

	2020		20119		
	Quantité Number	Montant Amount	Quantité Number	Montant Amount	
		\$		\$	
Émises					Issued
Solde au début	39 880 521	3 544 593	39 880 521	3 544 593	Beginning balance
Émission d'actions (1)	7 261 844	137 975	-	-	Share issuance (1)
Frais d'émission d'actions (1)	-	(5 000)	-	-	Share issue cost (1)
Solde à la fin	47 142 365	3 677 568	39 880 521	3 544 593	Ending balance

Au 31 décembre 2020, 47 142 365 (39 880 521 au 31 décembre 2019) actions sont émises et sont entièrement libérées.

As at December 31, 2020 47,142,365 (39,880,521 as at December 31, 2019) shares are issued and fully paid.

8- CAPITAL SOCIAL (suite)**Exercice clos le 31 décembre 2020**

- (1) En décembre 2020, la Société a réalisé un placement privé sans courtier, générant un produit brut de 137 975 \$ en émettant 7 261 844 actions ordinaires de la Société au prix de 0,019 \$ par action ordinaire.

Des frais d'émission de 5 000 \$ ont été engagés en lien le placement privé clôturé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

9- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et fournisseurs d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par les membres du conseil d'administration. Les conditions d'acquisition des options d'achat d'actions sont sans restriction sauf celles octroyées à un responsable des relations avec les investisseurs qui seront acquises de la façon suivante : 25 % trois mois après la date de l'octroi, 25 % six mois après la date de l'octroi, 25 % neuf mois après la date de l'octroi et 25 % un an après la date de l'octroi.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 10 % des actions émises et en circulation au moment de l'octroi des options. Le nombre maximal d'actions ordinaires réservées à l'attribution des options d'achat d'actions à un seul détenteur ne peut dépasser 5 % des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution et ne peut excéder 2 % des actions ordinaires en circulation dans le cas des consultants et des responsables des relations avec les investisseurs. Les options d'achat d'actions expireront au plus tard dix ans après avoir été octroyées. Toute option d'achat d'actions est réglable en actions conformément aux politiques de la Société.

Le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions est établi par le conseil d'administration et ne peut être inférieur à la valeur marchande des actions ordinaires à la date de l'octroi. La Société n'a aucune option d'achat d'action en circulation.

8- CAPITAL STOCK (continued)**Year Ended December 31, 2020**

- (1) In December 2020, the Corporation completed a non-brokered private placement, raising gross proceeds of \$137,975 by issuing 7,261,844 common shares of the company at a price of \$0.019 per common share.

Issuance costs of \$5,000 were incurred for the private placement closed in the year ended December 31, 2020.

9- SHARE PURCHASE OPTIONS

The shareholders of the Corporation approved a stock option plan (the "plan") whereby the Board of Directors may grant to employees, officers, directors and suppliers of the Corporation, share purchase options to acquire common shares in such numbers, for such terms and at such exercise prices as may be determined by the Board of Directors. The acquisition condition of share purchase options are without restriction except grant of share purchase options to investors relation representative that are acquired at the following condition: 25% three months after the date of grant, 25% six months after the date of grant, 25% nine months after the date of grant and 25% one year after the date of grant.

The plan provides that the maximum number of common shares in the capital of the Corporation that may be reserved for issuance under the plan shall be equal to 10% of the issued and outstanding shares at the time of grant. The maximum number of common shares which may be reserved for issuance to any optionee may not exceed 5% of the outstanding common shares at the time of vest and may not exceed 2% of the outstanding common shares for consultants and investors relation representative. These options will expire no later than ten years after being granted. Any share purchase option is payable in shares in accordance with Corporation policies.

The option exercise price is established by the Board of Directors and may not be lower than the market value of the common shares at the grant date. The Corporation has no stock option outstanding.

10- RÉSULTAT PAR ACTION ((« RPA »))

RPA de base

Le résultat de base par action se calcule en divisant le bénéfice ou la perte attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

RPA dilué

Le RPA dilué est calculé en divisant la perte nette de la période par le nombre dilué d'actions ordinaires. Les actions ordinaires diluées comprennent les effets des instruments, comme les options sur actions, qui pourraient faire augmenter le nombre d'actions ordinaires en circulation.

La Société a déclaré des pertes nettes pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019. La Société a donc présenté un RPA de base et dilué, qui est identique, sur une seule ligne dans l'état de la perte et de la perte globale.

11- PRÊTS À DEMANDE, AVEC INTÉRÊT

	2020	2019
Prêt à demande d'une société privée, sans garantie, portant intérêt au taux de 5 %, sans modalités de remboursement	85 067	75 000
Prêt à demande d'un particulier, sans garantie, portant intérêt au taux de 5 %, sans modalités de remboursement	80 000	75 000
	<u>165 067</u>	<u>150 000</u>

12- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société a conclu les transactions suivantes avec des parties liées. Les soldes à payer sont généralement réglés en espèces quand cela est possible.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société n'a facturé aucun montant (1 866 \$ au 31 décembre 2019) auprès d'une société ayant le même président que la Société. En lien avec ces transactions, la Société avait un montant de 5 315 \$ à recevoir présenté séparément à l'état de la situation financière. Le montant a été constaté en mauvaises créances au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

Ces opérations sont mesurées en fonction du montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

10- LOSS PER SHARE ("LPS")

Basic LPS

Basic EPS is computed by dividing net loss for a year by the weighted average number of common shares outstanding during that year.

Diluted EPS

Diluted EPS is computed by dividing net loss for a year by the diluted number of common shares. Diluted common shares includes the effects of instruments, such as share options, which could cause the number of common shares outstanding to increase.

The Company reported net losses for the years ended December 31, 2020 and 2019. The Company has accordingly presented basic and diluted EPS, which are the same, on a single line in the statements of loss and comprehensive loss.

11- DEMAND LOANS, WITH INTEREST

	2020	2019
Unsecured demand loan from a private company, bearing interest at a rate of 5%, without repayment terms	85 067	75 000
Unsecured demand loan from an individual, bearing interest at a rate of 5%, without repayment terms	80 000	75 000
	<u>165 067</u>	<u>150 000</u>

12- RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Corporation entered into the following transactions with related parties. The amounts payable are usually settled in cash when it's possible.

During the year ended December 31, 2020, the Corporation did not invoice any amount (\$1,866 as at December 31, 2019) with a company that has the same President as the Corporation. In relation with these transactions, the Corporation had an amount of \$5,315 to be received presented separately in the statement of financial position. The amount was recognized as bad debts during the year ended December 31, 2020.

The transactions are measured at the amount of consideration established and agreed by the related parties.

13- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE

13- COMPLEMENTARY INFORMATION RELATED TO CASH FLOWS

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement / Net change in non-cash operating working capital items

	2020	2019	
	\$	\$	
Taxes à recevoir	(2 869)	(234)	Taxes receivable
À recevoir d'une société liée	-	(2 146)	Receivable from a related company
Autres débiteurs	-	(2 206)	Other receivables
Créditeurs et charges à payer	38 916	(39 678)	Accounts payable and accrued liabilities
	<u>36 047</u>	<u>(44 264)</u>	

14- PASSIFS ÉVENTUELS

La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditatives. Cependant, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens (FEC), même si la Société tente de prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait avoir des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs. En vertu des conventions d'actions accréditatives signées dans le passé, au 31 décembre 2020 et 2019, la Société est en défaut de FEC pour un montant cumulatif d'environ 140 000 \$. Ces montants se devaient d'être engagés avant la date statutaire du 31 décembre 2015 et du 31 décembre 2012. Comme les travaux de prospection et d'évaluation n'ont pas été complétés dans les délais prescrits, il y a un risque financier pour la Société ainsi qu'un risque fiscal pour les investisseurs. Au cours des exercices passés, la Société a comptabilisé une provision pour pénalités cumulative totalisant 61 749 \$ au 31 décembre 2020 (55 730 \$ au 31 décembre 2019). Tout montant supplémentaire en relation avec cette provision serait alors comptabilisé aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.

14- CONTINGENT LIABILITIES

The Corporation is partly financed by the issuance of flow-through shares. However, there is no guarantee that the funds spent by the Corporation will qualify as Canadian exploration expenses (CEE), even if the Corporation tries to take all the necessary measures for this purpose. Refusals of certain expenses by tax authorities may have negative tax consequences for investors. By virtue of past flow-through shares agreements, as at December 31, 2020 and 2019, the cumulative shortfall of CEE is amounting to approximately \$140,000. These amounts had to be spent by the statutory date of December 31, 2015 and of December 31, 2012. As the exploration and evaluation expenses were not completed within the prescribed deadlines, there is a financial risk for the Corporation and also a fiscal risk for the investors. During previous years, the Corporation recorded a cumulative provision totalling \$61,749 as at December 31, 2020 (\$55,730 as at December 31, 2019). All additional amounts in relation with this provision will be accrued in the financial statements only when they will be reasonably estimated and will be charged to the earnings at that time.

15- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

Le rapprochement de la charge d'impôts sur le résultat calculé selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec avec la charge d'impôts sur le résultat figurant dans les états financiers se détaille comme suit :

15- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES

The reconciliation of the income tax expense calculated using the combined federal and Quebec provincial statutory tax rate to the income tax expense figuring in the financial statements is as follows:

	2020	2019 (Ajusté / adjusted – note 5)	
	\$	\$	
Perte avant impôts	<u>(74 030)</u>	<u>(56 295)</u>	Loss before income taxes
Impôts sur le résultat selon le taux effectif combiné fédéral et provincial de 26,5 % (26,6 % en 2019)	(19 618)	(14 974)	Income tax expense using the effective rate of combined federal and provincial of 26.5% (26.6% in 2019)
Écarts permanents	1 594	3 159	Permanent differences
Produits ou charges considérés dans une période différente	(288)	(263)	Temporary differences
Pertes fiscales de l'année courante pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé	18 312	12 078	Current tax losses for which no deferred income tax asset was recognized
Impôts sur le résultat et impôts différés	<u>-</u>	<u>-</u>	Income taxes and deferred taxes

	2020	2019 (Ajusté / adjusted – note 5)	
	\$	\$	
Actifs d'impôts différés :			Deferred tax assets:
Pertes reportées	441 230	422 918	Losses carried forward
Frais d'émission d'actions	1 308	249	Share issuance expenses
Propriétés minières et dépenses d'E&E	300 043	286 129	Mining properties and E&E expenditures
Immobilisations corporelles	<u>3 405</u>	<u>3 353</u>	Fixed assets
Total des actifs d'impôts différés	745 986	725 847	Total deferred tax assets
Provision pour moins-value	<u>(745 986)</u>	<u>(725 847)</u>	Valuation allowance
Actifs d'impôts différés nets	<u>-</u>	<u>-</u>	Net deferred tax assets

15- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS (suite)

La Société a accumulé à des fins fiscales des pertes autres que des pertes en capital. Ces pertes viendront à échéance dans les délais suivants :

	Fédéral / Federal	Provincial
	\$	\$
2030	530 328	529 866
2031	367 894	366 372
2032	201 952	201 425
2033	105 925	105 869
2034	159 022	159 022
2035	64 659	64 659
2036	52 709	52 709
2037	25 015	25 015
2038	30 408	23 933
2039	61 930	61 930
2040	69 101	69 101

16- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers notamment :

a) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les actifs et passifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt. Par contre, les prêts à demande portent intérêt un taux fixe de 5 %. Par conséquent, en relation avec ceux-ci, la Société est exposée à une variation de la juste valeur. La direction de la Société considère son risque de taux d'intérêt minime. En effet, une variation de 1 % du taux d'intérêt n'aurait pas un impact significatif.

ii) Risque de change

La Société n'est pas exposée à des fluctuations de devises car toutes les transactions se sont effectuées en dollars canadiens.

15- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES (continued)

The Corporation has accumulated non-capital losses for income tax purposes. These losses will expire as follows:

16- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES

The Corporation's activities are exposed to financial risks especially:

a) Market Risk

i) Interest rate Risk

Interest rate risk is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate due to changes in market interest rates. The financial assets and liabilities are not exposed to interest rate risk because they don't bear interest. On the other hand, demand loans bear interest at fixed rate of 5%. Accordingly, in relation with these items, there is an exposure to fair value variation. The management of the Corporation considers minimal its interest rate risk. A 1 % change in the interest rate would not result in a significant impact.

ii) Currency Risk

The Corporation is not exposed to currency fluctuations as all transactions occur in Canadian dollars.

**16- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE
GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)**

iii) Juste valeur

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers. La juste valeur de l'encaisse, du montant à recevoir d'une société liée, des autres débiteurs, des crédateurs et charges à payer, du dû à un administrateur et des prêts à demande correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

iv) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

L'encaisse est évaluée à la juste valeur et elle est catégorisée de Niveau 1. Son évaluation est basée sur des données observables sur le marché. Il n'y a aucun instrument financier dont la juste valeur est basée sur des estimés de Niveau 2 et Niveau 3.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'encaisse et le montant à recevoir d'une société liée sont les principaux instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. Le risque de crédit sur l'encaisse est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. De plus, le risque de crédit sur le compte à recevoir d'une société liée est faible étant donné la faible valeur et du faible volume de transactions.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Au 31 décembre 2020, le fonds de roulement de la Société est négatif de 242 109 \$ (301 248 \$ négatif au 31 décembre 2019). Afin de pouvoir continuer ses opérations, la Société aura à trouver du financement supplémentaire important. En tenant compte du non-respect de certaines conventions d'actions accréditives, de l'effet négatif de ce fait et de sa situation financière difficile, le risque est élevé que la direction rencontre des difficultés à réunir les sommes nécessaires au maintien de ses activités.

**16- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND
POLICIES (continued)**

iii) Fair Value

Fair value estimates are made at the statement of financial position date, based on relevant market information and other information about the financial instruments. Fair value of cash, account receivable from a related company, other receivables, accounts payable and accrued liabilities, due to a director and demand loans approximate carrying value due to their short-term.

iv) Fair Value Hierarchy

Cash is measured at fair value and it is categorized in Level 1. Its valuation is based on data observed in the market. There are no financial instruments for which their fair value is based on estimates of Level 2 and Level 3.

b) Credit Risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to discharge an obligation and causes the other party to incur a financial loss. Financial instruments which potentially expose the Corporation to credit risk mainly consist of cash and account receivable from a related company. The credit risk on cash is limited because the counterparties are banks with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies. In addition, credit risk on account receivable from a related company is low given the low value and low volume of transactions.

c) Liquidity Risk

Liquidity risk is the risk that the Corporation will not be able to meet the obligations associated with its financial liabilities. As at December 31, 2020, the Corporation's working capital is \$242,109 negative (\$301,248 negative as of December 31, 2019). In order to continue its operations, the Corporation will have to find significant additional funds. Considering the non-respect of some flow-through shares agreements, in view of the negative impact of this fact and its difficult financial situation, the risk is high that the management will have difficulties to obtain the financial resources required to maintain its activities.

17- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2020, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui se chiffrent à un montant négatif de 242 109\$ (301 054 \$ négatif au 31 décembre 2019). L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations et assurer le maintien de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses activités et ses besoins en fonds de roulement. Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020. La Société n'a pas de politique de dividendes.

La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accréditif; ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais de prospection et d'évaluation admissibles. Au 31 décembre 2020, la Société n'a pas toujours respecté ses exigences réglementaires en relation avec certains financements accréditifs passés (voir passifs éventuels à la note 12). Ce non-respect des règles fiscales actuelles pourrait amener un impact financier négatif pour la Société.

18- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle adoptée en 2020. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat d'exploitation publié.

17- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL

As at December 31, 2020, the capital of the Corporation consists of equity amounting to a negative amount of \$242,109 (\$301,054 negative as of December 31, 2019). The Corporation's capital management objective is to have sufficient capital to respect its commitments and to be able to continue its activities. It has also the objective to have sufficient cash to finance these activities and the working capital requirements. There were no significant changes in the Corporation's approach to capital management during the year ended December 31, 2020. The Corporation has no dividend policy.

The Corporation is subject to regulatory requirements related to the use of funds obtained by flow-through shares financing. These funds have to be incurred for eligible exploration and evaluation expenses. As at December 31, 2020, the Corporation has not always respect all of its regulatory requirements in relation with some past flow-through financings (see contingent liabilities at note 12). This non-respect of fiscal rules could have a negative financial impact on the Corporation.

18- COMPARATIVE FIGURES

Certain prior year figures have been reclassified to make their presentation identical to that adopted in 2020 and these reclassifications had no effect on the reported result of operations.